

Elle écarte de sa demeure toute publication irrégulière ou immorale, les feuilles légères et mondaines, les journaux pour enfants où se dissimulent, avec plus ou moins d'hypocrisie, le naturalisme contemporain et la morale sans Dieu.

Elle éloigne des siens toute influence nuisible, choisissant avec tact les familles qu'elle peut fréquenter et faire fréquenter.

Elle use de tout son pouvoir pour que ses enfants soient élevés dans les meilleures écoles ; à plus forte raison, elle les retire immédiatement de tout milieu où ils entendraient des propos impies ou verraient des exemples pervers.

S'il y a des œuvres, elle y coopère dans la mesure de ses ressources, pourvu que le plus petit de ses devoirs d'état n'en souffre pas.

Elle travaille à introduire chez elle les bons livres et les bons journaux, puis elle en favorise la diffusion dans son voisinage.

Elle ne laisse prononcer ni devant elle, ni devant ses enfants, aucune parole contraire à la foi ou à la morale chrétienne, rappelant au respect des convenances le mal élevé qui s'en permettrait quelqu'une.

Elle observe strictement la grande loi du dimanche, et ne commande rien qui puisse enlever aux autres ce repos si précieux et si nécessaire.

Elle ne conduit jamais les siens dans les réunions mondaines, les bals d'enfants, les théâtres, sachant bien les dangers qu'ils y courent et les goûts qu'ils y prennent.

En un mot, elle fait de son intérieur le séjour de la joie, de la paix, du bonheur calme et reposé qui enveloppe le cœur, l'âme et le corps.

Elle y est toujours ouverte, gaie, souriante, et ceux qui l'aiment n'ont d'autre désir que de l'y retrouver : parce que c'est pour eux une jouissance près de laquelle toutes les autres ne sont rien.

Si toutes les femmes chrétiennes voulaient suivre ces exhortations, empruntées pour la substance à l'apôtre saint Paul, que de changements il y aurait dans le monde !